

Le trèfle d'eau

Bulletin d'information du service SAGNE 48 - n°1 - Novembre 2007

Un service d'aide à la gestion des zones humides, pour quoi faire ?

Les zones humides jouent un rôle majeur pour la gestion pérenne de la ressource en eau et font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière de la part de nombreux acteurs. Le service SAGNE 48, créé et animé par le Conservatoire départemental des sites lozériens (CDSL), fait partie du réseau des services d'aide à la gestion des zones humides (ou cellules d'assistance technique) mis en place à l'échelle du bassin versant Adour-Garonne sous l'impulsion de l'Agence de l'eau. L'ensemble des services a pour objectif

commun de développer les actions en faveur des zones humides en apportant un appui technique gratuit aux gestionnaires de zones humides et en favorisant des échanges d'expériences.

Outil d'information, cette lettre a aussi pour objet de faire vivre le réseau de gestionnaires engagés en Lozère dans la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées aux zones humides. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations !

Les zones humides de Lozère : quelques chiffres

- ↳ plus de 4000 zones humides pour 11000 hectares,
- ↳ 6000 hectares de tourbières,
- ↳ 10000 hectares pâturés,
- ↳ 6500 hectares soumis à des actions de drainage.

Le réseau SAGNE 48 : bilan 2007

- ↳ 7 gestionnaires adhèrent actuellement à SAGNE 48,
- ↳ dans ce cadre, une gestion partenariale est mise en œuvre sur 310 hectares dont 82 hectares de tourbières* et prairies humides,
- ↳ l'ensemble des sites fait l'objet d'un suivi écologique et technique,
- ↳ des travaux de gestion et de restauration sont en cours sur 2 sites.



* Les tourbières sont des zones humides dans lesquelles les conditions écologiques particulières (milieux gorgés d'eau en permanence, manque d'oxygène, froid...) limitent la décomposition de la matière organique qui s'accumule très lentement pour former la tourbe. La plupart des tourbières se sont formées il y a plusieurs milliers d'années et hébergent des espèces végétales et animales adaptées à des conditions de vie extrêmes.

Suivi des sites

En complément d'un accompagnement technique pour la mise en œuvre de mesures de gestion particulières, des placettes de suivi botanique ont été mises en place sur chacune des zones humides sous convention d'adhésion au réseau SAGNE 48. Le suivi de ces placettes permet d'étudier l'évolution de la végétation et d'ajuster la gestion si nécessaire. Plus de 80 espèces liées aux milieux humides ont été inventoriées. Un certain nombre d'espèces protégées et d'intérêt patrimonial (rares à l'échelle régionale, en régression) sont présentes sur ces zones humides.



Narthécie ossifrage

Tableau n° 1 : Espèces d'intérêt patrimonial recensées sur les placettes de suivi

Espèces	Statut	Remarques
Bouleau nain	protection nationale	espèce très rare en France, présente dans certaines tourbières de Margeride et du Jura
Droséra à feuilles rondes	protection nationale	petite plante carnivore inféodée aux tourbières, assez régulièrement observée sur les tourbières de Margeride et de l'Aubrac
Narthécie ossifrage	rare	sur l'Aubrac
Grassette commune	assez rare	sur l'Aubrac
Canneberge	rare	- observation en Margeride et sur l'Aubrac, liées aux bombements de Sphaignes
Canneberge à petits fruits	rare	- espèces protégées en Régions Auvergne et Rhône-Alpes



Placette de suivi botanique sur tourbière



Droséra à feuilles rondes

Travaux de restauration

Des coupes d'arbres (résineux) ont été réalisées sur une tourbière de la commune d'Arzenc de Randon. Ces travaux, définis en partenariat avec l'ONF et l'agriculteur gestionnaire, ont fait l'objet d'une intervention par une entreprise spécialisée de débardage à cheval(1) en complément du travail réalisé par l'agriculteur. L'objectif est de conserver le caractère actif de la tourbière, enclavée en forêt, en favorisant les processus de tourbification (production de tourbe). En parallèle, le parc de pâturage a été agrandi et intègre désormais une zone sèche favorable au bétail. Les travaux seront finalisés d'ici fin 2007 avec une expérimentation de cerclage(2) de Pins sylvestres sur un secteur sensible de la tourbière.

Des travaux de gestion sont également en cours sur une tourbière de la commune de

Lajo. Ils concernent la périphérie de la tourbière (coupe de Pins et girobroyage sur lande sèche) de manière à inciter le bétail à parcourir l'ensemble du parc de pâturage et éviter des concentrations trop importantes sur la zone humide.

Ces opérations sont financées par les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon et les gestionnaires.

Enfin SAGNE 48 a fait appel à l'entreprise Scop Sagne(3), spécialisée dans les interventions sur milieux naturels sensibles, afin d'étudier la faisabilité de travaux de restauration hydraulique sur 2 sites de l'Aubrac. Un abreuvoir devrait, dans ce cadre, faire l'objet d'un réaménagement.



Débardage à cheval sur tourbière



Girobroyage de lande sur zone sèche

(1) contact : Serge Perez ; La Fontaine 48400 Bédouès ; 04 66 45 13 36

(2) le cerclage consiste à enlever une bande d'écorce sur toute la circonférence des troncs entraînant la mort sur pied des arbres

(3) Scop Sagne ; Amalvit - 81470 Péchaudier ; 05 63 75 28 73 (www.sagne.coop)

Programme territorial Aubrac

Un programme d'actions en faveur des zones humides de l'Aubrac piloté par l'Agence de l'eau Adour Garonne est en cours d'élaboration. Ce programme, animé par le Comité pour la mise en Oeuvre du Plan Agri-environnemental et de Gestion de l'Espace en Lozère (COPAGE - Chambre d'agriculture de la Lozère), réunit de nombreux partenaires dont le Conservatoire départemental des sites lozériens via SAGNE 48 et a pour objectifs :

⇒ d'assurer la préservation des zones humides par une modification des pratiques à l'origine de dégradations et le développement d'une assistance technique ;

⇒ sensibiliser et impliquer les acteurs locaux pour une gestion pérenne de la ressource en eau et des milieux humides.

Ce projet fait suite à l'inventaire des zones humides (2004-2005) de la zone verte Aubrac réalisé par l'ONF et le CDSL et à l'Action-test "zones humides de l'Aubrac lozérien" (2005-2006), pilotée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'Etat et animée par le COPAGE en collaboration avec de nombreux partenaires.

Expertises, conseil, information

SAGNE 48 réalise à la demande des visites conseils gratuites pour toute question relative aux zones humides sur le bassin versant Adour Garonne du département. Cette mission concerne les gestionnaires et tout organisme en charge de projets relatifs à la gestion des zones humides.

Le service organise également des sorties d'informations et des formations sur les zones humides.



Sortie sur le terrain, Aubrac, 2006

Glossaire

CDSL : Conservatoire départemental des sites lozériens

COPAGE : Comité pour la mise en œuvre du Plan Agri-environnemental et de Gestion de l'Espace en Lozère

ONF : Office National des Forêts

SAGNE 48 est soutenu par :



Contact

SAGNE 48
Conservatoire départemental
des sites lozériens
1, ter boulevard du Soubeyran
48000 MENDE
04 66 49 28 78 / cds1@wanadoo.fr